

03/2021

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRULON  
DU 16 MARS 2021**

L'an deux mil-vingt-un, le seize mars à dix-neuf heures le conseil municipal de Brûlon s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel COUDREUSE, Maire.

Date de la convocation : 08 mars 2021

Date d'affichage de la Convocation : 08 mars 2021

Secrétaire de Séance : Cécile CHAUVEAU

Le quorum étant atteint Monsieur Le Maire ouvre la séance, après lecture du procès-verbal de la précédente réunion.

**- Achat de terrain pour l'agrandissement de la maison pluridisciplinaire**

Dans le cadre de l'agrandissement de la maison médicale pluridisciplinaire, Monsieur et Madame DUBOIS, propriétaire de la parcelle cadastrée ZS 41, contigüe à maison de santé, propose de céder, à la commune de Brûlon, une partie de la parcelle (une superficie d'environ 4 000 m<sup>2</sup>).

Après délibération, le conseil autorise Monsieur Le Maire à proposer le prix du mètre carré entre à 15 € et à réaliser un bornage de la dite parcelle.

**2 – Travaux**

**- 7 place Gautier Chevreuil**

Après présentation du projet de la réhabilitation de l'immeuble du 7 place Gautier Chevreuil en un commerce et 4 logements Le conseil municipal valide l'estimation du coût des travaux pour un montant 470 000.00 € H.T.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise Le Maire à lancer les procédures réglementaires :
  - consultation contrôleur technique
  - consultation du SPS
- de procéder à une consultation des entreprises pour le marché de travaux sous forme de procédure adaptée
- d'autoriser le Maire à signer et déposer le permis de construire
- d'autoriser le maire à signer tous les documents, marchés et avenants

**- Salle de convivialité au stade de football-**

Après présentation du projet de construction de la salle de convivialité au stade de football, le conseil municipal valide l'estimation du coût des travaux pour un montant de 50 000 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Autorise Le Maire à signer et déposer le permis de construire.

-Chemin du Ronceray : La commission voirie a rencontré l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi que l'entreprise CHAPRON, titulaire du marché, ils sont d'accord de refaire tapis de la voirie en bi-couche.

03/2021

- L'inventaire des tracages a été réalisé a été fait par M. DODIER et M. LEROY, des devis sont demandés
- Estimation des travaux d'aménagement du foyer logement : devis de 34 943.00€ H.T.

**Information sur « la chaleur renouvelable en Sarthe »**

Le Département de la Sarthe propose une offre d'accompagnement dans les différents projets de réhabilitation d'immeubles afin d'aider à la décision dans le choix de chauffage des bâtiments

- aide à l'investissement
- aide aux démarches administratives
- aide techniques

Les projets retenus : l'immeuble 7 place Gautier Chevreuil, local ados et le Prieuré

**Autorisation de signature de relance territoires – Département 2020-2022 –**

Une convention de relance territoires – Département 2020-2022

Le Département propose un éventail de dispositions de soutien aux investissements structurants.

Le Département souhaite maintenir à un niveau élevé son effort en faveur des projets locaux et conforter ainsi les communes et les communautés de communes comme échelon indispensable de proximité dans l'organisation territoriale pour :

- Anticiper les enjeux d'avenir pour les territoires
- Stimuler l'initiative et d'investissement public local
- Optimiser le soutien départemental en le conjuguant à des priorités d'actions partagées
- Faire du Département le partenaire privilégié des communes et des Communautés de Communes
- Promouvoir une programmation financière des subventions d'investissement

Une enveloppe territoriale est calculée sur la durée 2020/2022 pour chaque commune. La répartition s'appuie sur le nombre d'habitants, le potentiel et l'effort fiscal donnant ainsi les catégories suivantes :

- Taux de base : 18 € par habitant
- La subvention départementale ainsi calculée est de 26 646 € pour la durée totale de la convention

**Projet retenu : Réhabilitation du 7 place Gautier Chevreuil  
Revitalisation du centre bourg alliant l'aménagement de commerce et 4 logements locatifs**

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention avec le Département de la Sarthe.

L'ordre du jour étant épuisé  
La séance est levée à 22h08

LE MAIRE  
D. COUDREUSE

**TABLES DES DELIBERATIONS**

Classification	objet	numéro
Institutions et vie politique	Inscription de questions complémentaires	DELI-21-03-01

03/2021

Urbanisme	Droit préemption	DELI-21-03-02
Commande publique	Consultation marché en procédure adaptée	DELI-21-03-03
Urbanisme	Dépôt de permis de construire	DELI-21-03-04
Institution et vie politique	Autorisation de signature de la convention de relance des territoires avec le Département	DELI-21-03-05
Fonction publique	- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade	DELI-21-03-06
	- Délibération créant et supprimant les postes (promotion)	DELI-21-03-07
	- Mise à jour du tableau des effectifs	DELI-21-03-08
Finances publiques	Engagement d'ouverture de crédit	DELI-21-03-09
	Choix du repreneur de l'hôtel	DELI-21-3-10

Daniel COUDREUSE	
Emmanuel DUHAMEL	
Gisèle BERNIER	
Cécile LEMORO	
Patrick DODIER	
Ghislaine RAUBER	
Cédric ARLOT	
Benjamin GENOT	
Philippe GUIHAL	
Cécile CHAUVEAU	
Mélanie HAUBOIS	
Marie-Hélène ANGONNET	
Aude JOLY LEMOINE	
Patrick LEROY	

03/2021

Nicolas JEFFROY	
Pierre JARDIN	
Anne-Sophie MORIN	
Tarja VARTIAINEN	
Romain LECOMTE	

03/2021

03/2021

03/2021

03/2021

03/2021

03/2021